

#### PRÉFET DE LA DORDOGNE

# La « Sécurité routière » c'est l'affaire de tous Les services de l'Etat peuvent vous aider gratuitement pour :

## > Organiser la fête et éviter qu'elle ne se termine par un drame...

La conduite en état d'alcoolémie illégale est aujourd'hui la première cause des accidents mortels sur la route.

Afin de réduire ce risque l'Etat met à disposition des collectivités et des associations des éthylotests électroniques pour permettre aux participants de manifestations publiques de se tester avant de reprendre la route.

## > Analyser la problématique vitesse dans votre commune

Les services territoriaux de la DDT peuvent, sur demande, installer un cinémomètre sur une période de 15 jours dans un secteur qui vous semble sensible et établir une analyse des vitesses constatées.

Pour les 2 actions ci -dessus, s'adresser aux services territoriaux de la DDT

Service Territorial du Bergeracois	Service Territorial du Périgord Noir
Place du Foirail	SI Les Jardins de Madame
24100 BERGERAC	Rue Jean Leclaire
Tél : 05 53 63 52 00	24200 SARLAT LA CANEDA
Courriel: ddt-stb@dordogne.gouv.fr	Tél : 05 53 31 46 20
	Courriel: ddt-stpn@dordogne.gouv.fr
Service Territorial du Périgord Vert	Service Territorial de la Vallée de l'Isle
Puy David	Le Bateau
24300 ST MARTIAL DE VALETTE	BP 79
Tél : 05 53 60 80 20	24110 ST ASTIER
Courriel: ddt-stpv@dordogne.gouv.fr	Tél : 05 53 54 03 65
	Courriel: ddt-stvi@dordogne.gouv.fr

## > Agir en matière de risque routier professionnel...

La mission sécurité routière de la préfecture propose des formations pour sensibiliser les personnels aux risques routiers, promouvoir une conduite responsable et former à la pratique de l'éco conduite.

Pour programmer une intervention dans votre commune s'adresser à : andre.jamme@dordogne.gouv.fr

#### MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT

